

AUTORISATION PARENTALE TEMPORAIRE DE PRISE DE MÉDICAMENTS SUR LE TEMPS SCOLAIRE Pour un traitement de courte durée (max 1 mois)

(Hors Protocole d'Accueil Individualisé)

Références : • BOEN : Encart n°34 du 18 septembre 2003 • Décret du 1er Août 2000 (circulaire-DGS PS3 DAS n°99-320 du 4 juin 1999 relative à la distribution de médicament (traduisant avis du conseil d'état du 5 mars 1999) (**)

Aucun élève ne peut garder son traitement avec lui, même s'il est majeur.
(voir règlement intérieur)

Autorisation des parents, du représentant légal ou de l'élève :

Madame, Monsieur (*).....
Téléphone :
Parent(s) ou représentant légal de l'enfant :
Nom : Prénom : Classe :
Date de naissance :/...../20.....

demande au personnel du Lycée Horticole de Dardilly de donner le traitement prescrit par le Dr..... sur l'ordonnance jointe en date du/...../ 202.....

Traitement temporaire du /..... / 202..... au /..... / 202.....

Personnels concernés par la présente autorisation :

- L'enseignant(e) de l'élève : (en cas de voyage d'étude)
 Tous les personnels pouvant intervenir ou être à proximité de l'élève (autre professeur présent, assistants d'éducation).
 Documents copié en 2 exemplaires destinés à 1. L'infirmière - 2. Professeur accompagnateur de voyage ou Assistants d'éducation. (*)

Pièces à fournir :

- Traitement médical
 Ordonnance médicale avec protocole d'administration (datant de moins de 3 mois)
 La présente autorisation écrite des parents et signée.

J'ai noté que :

- La trousse contenant le traitement est remise au professeur accompagnateur ou à l'infirmière
- Cette trousse sera rangée hors de portée des jeunes.

La vérification de la date de péremption des médicaments est à la charge des parents.

Cette autorisation n'est valable que pour ce traitement et pour sa durée.

Fait à, Le/...../ 202.....

Nom et Signature : Père, Mère, Représentant légal, Elève

(*) : rayer la mention inutile

(**) Décret rappelant que l'aide à la prise de médicaments n'est pas un geste médical mais un geste de la vie quotidienne.

	Date de conception	10/05/2023
	Version 1	
	Conceptrice	Madeleine Olympio, infirmière
Lycée Horticole de Dardilly		